ASSEMBLÉE NATIONALE

Bernard POUSSET
Député de l'Indre

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Issoudun, le 25 octobre 2005

« Des subventions pour la circonscription »

« Depuis 18 mois que j'assume mon mandat de député, j'ai décidé de rendre visite à toutes les communes de ma circonscription, afin de rencontrer les élus et les habitants qui le souhaitaient. A l'occasion de ce tour de 122 communes et 8 cantons, de nombreux maires m'ont fait part de projets qu'ils voulaient mettre en œuvre, et m'ont demandé une aide financière.

Après des mois de préparation de dossiers et de transmission officielle de ces projets au ministère de l'Intérieur, et avec le soutien actif de Nicolas Forissier, j'ai eu le plaisir d'annoncer aux maires il y a quelques jours que les projets suivants allaient être soutenus au titre de l'année 2005 :

- l'assainissement collectif de Crozon-sur-Vauvre
- l'aménagement de la traversée de Celon
- l'agrandissement du cimetière de Chavin
- la réalisation d'un parking à Bouesse
- l'aménagement du cœur de village de Chasseneuil
- l'achat d'un tracteur tondeuse pour Saint Marcel
- l'enfouissement des réseaux à Thizay
- l'extension de l'école de Neuvy Pailloux
- l'aménagement des abords de la voirie à Saint Chartier
- la restructuration du restaurant scolaire à Nohant Vic
- une réhabilitation immobilière à Champillet
- l'aménagement du centre bourg à Fougerolles
- l'aménagement du centre bourg à Lys Saint Georges
- l'aménagement de la voirie d'un lotissement à Tranzault
- la construction des vestiaires du stade à Varennes sur Fouzon
- l'installation de l'éclairage public à Sainte Cécile
- l'aménagement d'un parking à Saint Christophe en Bazelle
- l'acquisition de matériel informatique à Vijon
- le boisement d'une parcelle de Guilly
- un remplacement de mobilier à Liniez
- l'aménagement de l'avenue du stade à Vatan

Ces subventions doivent permettre aux communes de réaliser plus facilement des projets souvent essentiels pour la collectivité, et je suis heureux que l'Etat puisse ainsi, par l'intermédiaire des parlementaires, participer davantage au développement local. »

Bernard POUSSET

Secrétariat parlementaire : 6, rue des Trois Marchands - 36400 La Châtre - Tél : 02 54 48 02 47 – Fax : 02 54 48 38 33
Permanence : 6, rue de la Poterie - 36100 Issoudun - Tél/Fax : 02 54 21 84 62
Assemblée Nationale : 126, rue de l'Université - 75355 Paris 07 SP - Tél : 01 40 63 95 20 - Fax : 01 40 63 95 33 - Email : bpousset@assemblee-nationale.fr